

- **Les éoliennes font baisser les prix de l'immobilier**
- Publié le 26/02/2014
- La première étude sur l'impact des éoliennes sur les prix de l'immobilier a été dévoilée. Elle réserve quelques surprises.

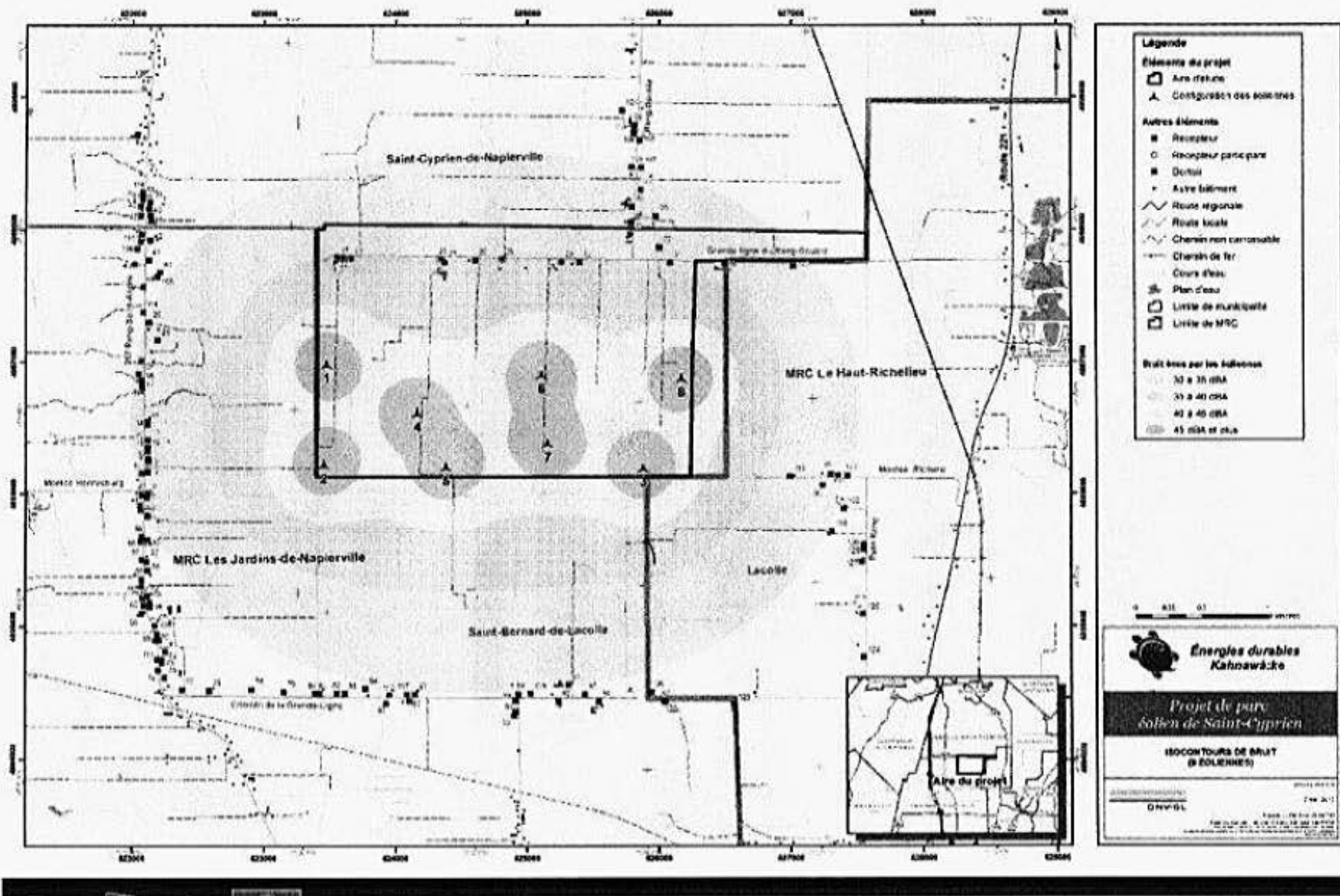
C'est confirmé. Pour la première fois, une étude sérieuse vient le démontrer : les éoliennes dévaluent les propriétés situées dans leur périmètre. **A 2 km, les logements perdent 11 % de leur valeur.**  
**A 4 km, c'est 3 %.**

# **Une étude menée sur 1 million de logements**

L'étude qui nous l'apprend a été réalisée en Angleterre et au Pays de Galles. Les chercheurs de la London School of Economics ont comparé les changements de prix d'un million de logements sur 12 ans...

... dans des endroits où des éoliennes sont déjà installées, vont l'être ou ont été rejetées par les autorités locales.

<http://www.explorimmo.com/edito/actualite-immobiliere/detail/article/les-eoliennes-font-baisser-les-prix-de-limmobilier.html>



solenne 3 à 7 m.  
 8 à 10 m.

projet éoliennes St-Cyprien-de -Napierville  
avec une zone tampon de 750 m.



0 150 300 Mètres

Légen  
[Red Box]  
[White Box]

Bienvenue aux membres du R.J.É. pour la visite du 10 juillet à 11h.

Soyez sans crainte pour les ruches nous éviterons de nous en approcher de trop près. Depuis deux ans, personne n'a été importuné par les abeilles sur notre terrain.



**Daniel et  
Sandrine  
45 Van Vliet  
Lacolle  
450-246-0140**









## LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN DOIT SE FAIRE DANS LE RESPECT DES CITOYENS

**CONCERNANT les deux projets de parc éolien sur nos territoires: Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et celui de Saint-Cyprien-de-Napierville.**

Soyez informés que de plus en plus de recherches scientifiques identifient des impacts négatifs pour la santé et pour la qualité de vie des personnes vivant en bordure d'éoliennes industrielles.

Soyez informés que de plus en plus de chercheurs (es), après études, recommandent une distance séparatrice minimale de 2 km entre une éolienne industrielle et toute résidence (actuellement 750 mètres).

Soyez informés que de plus en plus de questionnements sont soulevés au sujet de l'implantation inacceptable de ce genre d'infrastructure sur les meilleures terres agricoles du Québec.

Soyez informés que nous, les municipalités environnantes, n'avons jamais été consultées sur l'implantation des 21 éoliennes industrielles de 450 pieds de hauteur (139 mètres) à Saint-Valentin, 4 éoliennes industrielles de la même hauteur à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et 8 méga éoliennes de 483 pieds de hauteur (146.5 mètres) implantées par le projet KSE du peuple autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville **malgré le refus des élus municipaux.**

Soyez informés de l'inquiétude que nous avons au sujet de tous les effets négatifs que ces éoliennes auront sur le milieu de vie de nos concitoyens. Santé, qualité de vie, destruction de l'environnement et du patrimoine visuel, perte de valeurs des propriétés, difficultés envisagées pour la revente des propriétés (Ne pas le déclarer lors de la mise en vente, constituera un défaut caché).

Soyez informés des impacts et des enjeux majeurs, que nous estimons catastrophiques pour nos régions. Les secteurs commerciaux, résidentiels, économiques et récréotouristiques s'en trouveront gravement affectés.

Soyez informés qu'il n'y a AUCUNE ACCEPTABILITÉ SOCIALE de la part des citoyens concernés et des municipalités environnantes. VOUS A-T-ON RÉELLEMENT CONSULTÉS?

**POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS DISONS NON À LA VENUE DE CES PROJETS.**

**POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS NOUS RANGEONS DERRIÈRE LES 40 MÉDECINS QUI PRESSENT LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE CESSER L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES INDUSTRIELLES EN MILIEU HABITÉ.** Le syndrome éolien est maintenant reconnu par la communauté scientifique. Leur déclaration fait mention: «Les impacts psycho-sociaux apportés par les projets éoliens en milieu habité sont aussi la cause de plusieurs effets négatifs sur la santé et la qualité de vie des personnes.»

**POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS RECOMMANDERONS AU BAPE LE REJET DU PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN / SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX ET ULTÉRIEUREMENT CELUI DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE.**

**POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS COMMUNAUTÉS ET DE NOS CITOYENS!**

NOUS VOUS INVITONS À VENIR QUESTIONNER LE PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN AUX AUDIENCES DU BAPE LORS DES SÉANCES D'INFORMATION PRÉVUES À COMPTER DU LUNDI 7 MARS 2011 À 19H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-VALENTIN, SITUÉ AU 790, CHEMIN DE LA 4E LIGNE À SAINT-VALENTIN.

VOUS AVEZ LE DROIT DE CONNAÎTRE LA VÉRITÉ SUR CE PROJET. IL EN VA DE VOTRE MILIEU DE VIE, DE VOTRE QUALITÉ DE VIE ET DE CELLE DE VOS ENFANTS. VOUS A-T-ON RÉELLEMENT CONSULTÉS? IL EST TEMPS QUE LA VÉRITÉ SE FASSE SUR CES PROJETS QUI RISQUENT D'HYPOTHÉQUER NOS RÉGIONS À JAMAIS.

Vous pouvez en savoir plus sur les audiences publiques du BAPE qui se tiendront à compter du 7 mars 2011 sur le Projet du parc éolien de Saint-Valentin en visitant le site Internet :

[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) ou en écrivant à : [éolien-saint-valentin@bape.gouv.qc.ca](mailto:éolien-saint-valentin@bape.gouv.qc.ca)

Pour toutes questions : Mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - 450-291-3166

Vous désirez agir, une pétition circule dans la population pour le rejet de ces projets.

Vous pouvez la signer au bureau de l'hôtel de ville de vos municipalités.

**Agissons maintenant! Demain il sera trop tard!**

